

TROPHÉE RÉGIONAL DES JEUNES CYCLISTES

A l'occasion du Trophée régional des jeunes cyclistes le **samedi 19 mai** de 9h à 17h des courses sont organisées sur la commune.

Cette manifestation engendrera des difficultés lors de :

- l'épreuve de vitesse : avenue des Courvoyeurs
- les courses (départs et arrivées : avenue des Courvoyeurs) parcours rues Amélie Vincendeau et Perreux, chemin des Poulains, avenue des Epinettes. Nous vous remercions pour votre compréhension.

CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS 30 MILLIONS D'AMIS

Dans le cadre de la convention avec 30 millions d'amis et avec l'aide d'une nazellienne bénévole, nous vous informons qu'une zone de capture des chats en vue de stérilisation est en cours dans la ZI près de CMA. Les chats sont capturés, stérilisés, puis relâchés. Merci de ne pas gêner cette opération.

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS UNC NAZELLES-NÉGRON

La section UNC de Nazelles-Négron vous invite à participer à la cérémonie du **8 mai 2018** suivie d'un repas qui aura lieu au restaurant Terminus à 13h (25 € par personne).

Inscription auprès des membres de la Section ou au 02 47 57 02 12. Dernier délai : le **27 avril 2018**.

ASNN FOOT : Stage de Printemps de l'école de foot de Nazelles-Négron ouvert aux garçons ou filles nés entre 2006 et 2012, licenciés ou non licenciés **jeudi 26 et vendredi 27 avril 2018**, de 09h30 à 17h au stade de la Grange Rouge.

Une participation financière de 10,00 € par journée de présence vous sera demandée. Repas de midi et goûter compris.

Renseignements : Alain TESTAULT : 06 77 58 43 85 et Guy BARBIER : 06 30 45 11 25.

NAZELLES-NÉGRON INFOS

N°180 : AVRIL - MAI - JUIN 2018



HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-11h45 et 13h-17h • Mercredi : 8h30-11h45 • Samedi : 9h-11h45

Tél : 02 47 23 71 71 • Fax : 02 47 23 25 48 • e-mail : lemaire@nazelles-negron.fr • Site : www.nazellesnegron.fr

Numéro d'astreinte (en dehors des heures d'ouverture) : 06 75 49 70 05

CÉRÉMONIES DU 8 MAI 1945

Mardi 8 mai 2018, la Municipalité vous donne rendez-vous pour assister aux commémorations à :

- 10h45 à Nazelles
- 11h30 à Négron suivi des discours et d'un vin d'honneur à la Grange de Négron.

Attention aux horaires, en raison des travaux au Centre Socio-Culturel, les cérémonies de Négron et Nazelles sont interverties. Ce même jour, une exposition « la Guerre d'Indochine » sera visible à la Grange de Négron.

Au travers de dix-neuf panneaux et objets, découvrez l'épopée française en Indochine. **Entrée gratuite.**

TRAVAUX DE VOIRIE

Depuis la mi-janvier, des travaux d'enfouissement des câbles de réseaux téléphoniques, électriques et d'éclairages publics ont lieu chemin des Poulains. Le 1^{er} tronçon est enfin réalisé. La suite des travaux se poursuivra durant l'année.

Un enduit bicouche d'entretien va être réalisé dans la Vallée de Vaugadeland, Champorcher, rue Duchesse de la Vallière et Chemin des Sables. Cet enduit consiste à étanchéifier la voirie en colmatant le faïençage et les fissures ponctuelles.

Nous informons que cette année, le fauchage des routes et chemins sera effectué par une entreprise extérieure.

DEVOIR DE MÉMOIRE

Comme nous vous en avons fait part dans le précédent NN Infos, Madame Catherine WOLF, conseillère déléguée en charge du devoir de mémoire et Monsieur Alain BUONOMANO, conseiller municipal, lancent un appel aux administrés.

A l'occasion du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918, plusieurs expositions seront proposées au public. L'une d'entre elles présentera des documents d'archives municipales.

Vous avez en votre possession des lettres, photographies, médailles, uniformes ou autres datant de cette grande guerre ? Vous souhaitez les prêter afin d'étoffer cette grande exposition ?

Vous pourrez les déposer en Mairie lors de 2 permanences, un numéro de référencement vous sera remis en échange.

Vos biens seront exposés sous vitrine et restitués à l'issue de cette manifestation. Dates et horaires des permanences en Mairie :

- **vendredi 27 avril** de 9h30 à 11h45 et de 14h à 17h,
- **samedi 28 avril** de 9h30 à 11h45.

Renseignements en Mairie au 02 47 23 71 71.

AGENDA 21 : DES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER !

Pour marquer le passage à l'action, le conseil Agenda 21 est renommé « cercle Agenda 21 », témoin d'une forte volonté d'agir pour le développement durable de la commune !



A partir du 22 mai, le photo vidéo club présentera ses réalisations sur le thème « voir l'invisible » dans le cadre de la fête de la nature. Ouvrez l'œil, cette exposition se tiendra dans les lieux publics de la commune. Des animations « Land Art » seront proposées aux enfants lors des TAP et durant le temps périscolaire le **vendredi 25 mai à partir de 15h30**. Un goûter sera proposé pour l'occasion. Les parents sont également invités.

Le développement durable nous réserve son lot d'évènements. Animation autour des hirondelles et martinets durant les TAP pour les enfants, soirée projection et débat autour du film « Zéro phyto 100% bio » pour les plus grands. Rendez-vous le **vendredi 1^{er} juin 2018** à la Grange de Négron. Pour l'occasion, nous vous invitons à amener une préparation culinaire 100% bio.

Venez participer ! Prochaine réunion du cercle Agenda 21 le **22 mai** à 19h en Mairie !

CAMPING MUNICIPAL DES PÂTIS

Le Camping municipal ouvrira **du 4 mai au 2 septembre 2018**. Durant l'hiver, des travaux ont été réalisés afin de faciliter l'accès au camping des personnes à mobilité réduite. Madame Sandy CORNIL, responsable du camping l'année dernière, assurera à nouveau la saison.

MISE EN GARDE DE L'AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT D'INDRE-ET-LOIRE

Suite à la recrudescence d'appels téléphoniques de particuliers désorientés par du démarchage de sociétés se présentant au nom de l'Etat, de l'ADEME ou des Espaces Infos Energie, nous vous conseillons d'agir avec prudence. Avant de conclure tout engagement, prenez contact avec l'ALEC. Les conseillers vous informent et vous conseillent gratuitement.

Contact : Agence Locale de l'Energie et du Climat d'Indre-et-Loire 14 rue Etienne Pallu – 37000 TOURS.

E-mail : contact@alec37.org / Tél : 02 47 60 90 70.

AGENDA

Mois	Date	Heure	Lieu	Manifestation	Organisateur	
AVRIL	Samedi 28	17h30	Salle des mariages	Lecture de printemps	Bibliothèque	
	Mercredi 2	18h30	Gymnase	Zumba party	Vie Ta Mine	
		9h/18h	Etang des Pâtis	Foire aux plantes et marché gourmand	Comité des Fêtes	
	Dimanche 6	10h	Zone Industrielle	Courses du printemps	UCANN	
		10h45 11h30	Nazelles Bourg de Négron	Cérémonies et défilés organisés par la municipalité	Musique & UNC	
	Mardi 8	-	Grange de Négron	Exposition « La Guerre d'Indochine »	Municipalité	
		Mardi 22	18h30	Maison des asso.	Atelier d'art floral (sur inscription en Mairie)	Municipalité
	Vendredi 25	19h	Salle des Myosotis	Réunion publique des Conseillers Départementaux	Conseil Départemental	
	Samedi 26	8h-16h	Grange de Négron	Vide ta chambre	APE	
	Du 23 au 27	Fête de la nature sur le thème « Voir l'invisible » / Conseil Agenda 21. Détails des animations à venir.				
Du 30 au 5 juin	Semaine européenne du développement durable / Conseil Agenda 21. Détails des animations à venir.					
MAI	Samedi 2	20h	C.S.C	« Théâtre et chants » (sous réserve)	Association une chanson douce	
	Du 15 au 17	-	Salle Ligéria Montlouis	Gala de danse	Multidanse	
	Jeudi 21	18h	Les Pâtis	Fête de la Musique	-	
	Samedi 23	14h	Grange de Négron	Auditions de fin d'année	Ecole de Musique	
	Dimanche 24	-	C.S.C	Bal annuel (sous réserve)	Blue Country Line	
	Samedi 30	-	-	-	Kermesse de l'école du Val de Cisse	APE
		-	-	-	Fête de la danse	Multidanse
		17h	Parc Multigénérationnel	Lecture plaisir d'été	Bibliothèque	
21h30		C.S.C	Balade aux lampions et déambulations musicales	Musique Municipale et Municipalité		
JUIN	23h	Stade de foot de la Grange Rouge	Feu d'artifice musical	Municipalité		

INFO PARENTS

VACANCES DE PRINTEMPS - ATTENTION CHANGEMENT DE DATES
Pour rappel les vacances de printemps se dérouleront **du mercredi 25 avril** 2018 (après la classe) **au lundi 14 mai** 2018 (reprise des cours le matin). Cette disposition a été prise à titre exceptionnel, afin d'éviter les inconvénients d'une semaine de rentrée perturbée par deux jours fériés (les 8 et 10 mai).

RENTREE SCOLAIRE 2018 - DEMANDE DU RETOUR A LA SEMAINE DE 4 JOURS

Le Conseil Municipal a demandé le retour à un rythme scolaire de 4 jours par semaine selon la répartition suivante : lundi, mardi, jeudi, vendredi de :

- 7h00 - 9h00 Accueil périscolaire
- 9h00 - 12h00 Enseignement
- 12h00 - 13h30 Pause méridienne
- 13h30 - 16h30 Enseignement
- 16h30 - 18h30 Accueil périscolaire

L'Inspection académique sera amenée à donner son accord fin mars. A l'heure où ce NN Infos sort, nous n'avons pas encore de réponse. N'hésitez pas à visiter le site internet de la Mairie pour avoir de plus amples informations.

LE PERI-SCOLAIRE ET L'ACCUEIL DE LOISIRS

Depuis 2016, les services de l'accueil de Loisirs Denise Gence (pour les mercredis et vacances scolaires) sont de la compétence de la Communauté de Communes Val d'Amboise.

La Commune de Nazelles-Négron gère les services péri-scolaires du Groupe scolaire du Val de Cisse comprenant les temps d'accueil du matin, du midi, du soir et les TAP.

• LE PERI SCOLAIRE

Céline MARTINEAU, Directrice du service est disponible au 02 47 23 48 73, ou periscol@nazelles-negron.fr et à l'APS de l'école : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h à 8h45 et de 16h45 à 18h. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à la joindre.

Des permanences familles sont également ouvertes :

- à l'APS de l'école : le lundi de 16h45 à 18h30 et le vendredi de 15h30 à 18h30
- à l'ALSH : le mardi de 8h à 9h30 et le mercredi de 8h à 9h30 et de 17h à 18h.

À VOS AGENDAS :

- **restauration scolaire** (Repas à thème sur le voyage) :

- * voyage en Océanie le vendredi 8 juin
- * pique-nique le vendredi 6 juillet

- **TAP** :

* le jeudi 19 avril : grand jeu sportif organisé pour tous les enfants qui participent aux TAP

* le jeudi 5 juillet : fête des TAP.

- **Accueil Périscolaire** :

* vendredi 25 mai : soirée défi de 15h45 à 18h

* vendredi 22 juin : grand jeu organisé pour les enfants de maternelle et d'élémentaire

* vendredi 6 juillet : fête des vacances.

Les services périscolaires participeront à la **fête de la nature du 23 au 27 mai**.

Vendredi 22 juin à partir de 14h : portes ouvertes de l'accueil périscolaire pour les nouvelles familles et dès 15h30 pour tout le monde.

• L'ACCUEIL DE LOISIRS

Benjamin RENOUX, Directeur de l'ALSH Denise Gence est disponible au 02 47 57 32 89, ou denisegence@cc-valdamboise.fr et aux permanences le mercredi de 17h à 18h et tous les jours pendant les vacances de 17h à 18h.

À VOS AGENDAS :

- **Les vacances de printemps** : Ouverture du centre **du 26 avril au 11 mai**. Inscriptions dans la limite des places disponibles.

- **Les grandes vacances** :

Dates d'ouverture : **du 9 juillet au 31 août** inclus

* Les activités : Des activités variées seront proposées aux enfants : sorties, stages thématiques, grands jeux, activités manuelles...

* Les séjours courts : Trois séjours seront proposés en juillet. Les dates, les tranches d'âges concernées, la thématique ainsi que le lieu de chaque séjour vous seront dévoilés à l'ouverture des inscriptions.

INSCRIPTIONS : **A partir du 26 avril** (pendant les vacances de printemps) : à l'ALSH Denise Gence, tous les jours de 17h à 18h.

A partir du 14 mai aux lieux d'inscriptions habituels :

- ALSH Denise Gence le mardi de 8h à 9h30 – le mercredi de 8h à 9h30 et de 17h à 18h. 15 rue de Perreux, 37530 Nazelles-Négron.

Tel : 02 47 57 32 89 / @ : denisegence@cc-valdamboise.fr.

- Permanence Ecole du Val de Cisse : le lundi et le vendredi de 16h30 à 18h. 1 avenue des Epinettes, 37550 Nazelles-Négron.

Tel : 02 47 23 48 73.

OFFRE D'EMPLOI :

L'accueil de loisirs recrute des animateurs pour cet été.

Adresser CV et lettre de motivation à :

Monsieur Le Président

Communauté de Communes du Val d'Amboise. 9 bis rue d'Amboise 37530 NAZELLES-NEGRON ou denisegence@cc-valdamboise.fr.

Pour tout complément d'information, contacter le 02 47 57 32 89.

RENDEZ-VOUS COMPTE

Les conseillers Départementaux du Canton d'Amboise, Laurence CORNIER-GOEHRING et Rémi LEVEAU vous donnent rendez-vous **vendredi 25 mai** à 19h dans la salle communale de la Résidence des Myosotis à Nazelles-Négron pour une réunion publique afin de faire un point à mi-mandat.

ART FLORAL DU 22 MAI

Un atelier d'art floral animé par Madame MORISSET, fleuriste à Amboise, aura lieu **mardi 22 mai** à 18h30 à la Maison des associations. Les inscriptions se font en Mairie et le paiement sur place lors de la séance. Tarif : 25 € par personne. Il est recommandé d'apporter des ciseaux et un torchon.

LES ÉLUS DE LA MINORITÉ

Le budget de la commune, cette année, est consacré en grande partie aux travaux engagés depuis deux ans (rénovation du Centre Socio, le foyer « Les Myosotis » pour les personnes âgées, le début de la centralité de Vilvent...).

Une gestion prudente est nécessaire car malgré toutes les promesses de compensation annoncées par l'état sur le dégrèvement de la taxe d'habitation et autres baisses, nous souhaitons attendre de voir avant de s'engager dans d'autres grands investissements.

La commune a aussi décidé de se désengager d'un certains nombres de biens qui auraient coûtés plus chers à rénover que la valeur locative espérée. Ces ventes améliorent le budget mais attention elles ne doivent pas masquer des pertes de revenus car sinon nous pourrions avoir des mauvaises surprises lorsque toutes ces ventes seront réalisées.

Un hommage à Mme Edwige Dubois qui a été Maire de notre commune et qui a donné 25 ans de sa vie pour servir ses concitoyens. Alain Buonomano, Françoise Dubois, Valérie Glon, René Pinon, Marie-France Tassart.

LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

L'entrée en vigueur du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu est fixée au **1^{er} janvier 2019**. Cette mesure a pour objectif de supprimer le décalage d'un an entre la perception des revenus et le paiement de l'impôt sur ces revenus.

Au printemps 2018, vous déclarerez vos revenus 2017. En fonction de cette déclaration, l'administration fiscale calculera le taux de prélèvement qui sera appliqué à vos revenus.

L'administration fiscale communiquera ensuite à votre employeur (ou aux autres verseurs de revenus comme les caisses de retraite) le taux de prélèvement retenu.

Si votre employeur assure la préfiguration du prélèvement à la source, vous pourrez connaître dès septembre/octobre 2018 le montant indicatif du prélèvement qui sera pratiqué sur votre salaire à compter de janvier 2019.

Dès le premier revenu versé en 2019, ce taux de prélèvement sera appliqué au salaire et apparaîtra clairement sur votre fiche de paie. Le taux de prélèvement sera actualisé en septembre 2019 pour tenir compte des changements éventuels consécutifs à la déclaration des revenus de 2018 effectuée au printemps 2019.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à prendre contact auprès du service des Finances Publiques d'Amboise au 02 47 23 43 53.

ASSOCIATION LA VOIE DE L'ÊTRE HOLISTIQUE STAGE DE QI GONG / NATUROPATHIE

VENEZ CULTIVER LA JEUNESSE ET LA LONGÉVITÉ

Le 3 février nous étions tous prêts pour le stage en Qi Gong avec Jean Claude HELBA qui a proposé le travail des 8 pièces de Brocart, avec pour objectif d'entretenir la vitalité et la bonne santé. C'est une forme gymnique très pratiquée en Chine.

Après la soupe chinoise bien venue et le repas partagé en toute simplicité, les Huiles Essentielles sont entrées en scène avec Yolande DENIS qui a apporté un éclairage sur leur utilisation et leurs efficacités dans l'accompagnement de l'hygiène au quotidien.

L'association VEH propose un nouveau stage le **samedi 2 juin** à partir de 9h pour cette fois encore la pratique du Qi Gong à travers le Yi Jin Jing (renforcement des tendons et des muscles) et en Naturopathie par la découverte de l'iridologie et la détox. Ce stage est ouvert à toutes celles et ceux qui souhaitent se ressourcer avec l'intention de découvrir, de s'initier ou se perfectionner à la pratique de conscience corporelle par le Qi Gong et la Naturopathie.

Merci à nos nombreux stagiaires qui suivent fidèlement la voie authentique du Qi Gong. Yolande DENIS (06 67 65 25 49) et Jean-Claude HELBA (06 04 06 89 24).

HOMMAGE À NOS ANCIENS MAIRES

La Municipalité vous informe qu'un hommage sera rendu dans le bulletin municipal de 2019 pour nos anciens Maires, Edwige DUBOIS et Pierre BORDIER décédés cet hiver.

FÊTE DE LA MUSIQUE JEUDI 21 JUIN

La Municipalité lance un appel à tous les musiciens, chanteurs et amateurs de musique pour animer la fête de la musique à Nazelles-Négron le **21 juin** prochain. Si vous avez des besoins en électricité, n'hésitez pas à le faire savoir en Mairie.

La Chorale du Val de Cisse débutera à 18h30 puis la musique municipale à 19h30 pour profiter du plus long jour de l'année en musique.

BIBLIOTHÈQUE LECTURES DE PRINTEMPS

Rendez-vous **samedi 28 avril** à 17h30 dans la salle des mariages de la Mairie pour vivre l'arrivée du printemps au travers des livres. Cette manifestation est gratuite et ouverte à tous (à partir de 3 ans). Renseignements : 02 47 57 67 30. Fermeture **du 7 au 12 mai** inclus.

COMITÉ DES FÊTES AGIR ENSEMBLE

Le Comité des Fêtes Agir Ensemble pour Nazelles-Négron organise sa traditionnelle Foire aux Plantes et Marché Gourmand le **dimanche 6 mai** de 9h à 18h près de l'étang des Pâtis. Vente de plants de fleurs et légumes, pommes, miel et pain d'épices. Dégustations diverses. Petite restauration. Animations tout au long de la journée.

COMITÉ DE JUMELAGE DE NAZELLES-NEGRON

• Rappel échanges 2018

30^{ème} anniversaire du jumelage, à NAZELLES-NEGRON **du 10 au 12 mai** 2018, avec nos amis autrichiens.

Voyage des jeunes français à Vomp **du 6 au 14 juillet** 2018. Modalités sur le NN INFOS N°179 ou contactez-nous par e-mail à l'adresse suivante : jumelagecjin@gmail.com.

• **Le 24^{ème} vide-greniers / brocante**, conjoint C.J.N.N. / U.C.A.N.N. aura lieu le **dimanche 1^{er} juillet**.

Inscription auprès de l'UCNN – UCANN, 4 place Albert Delépine 37530 NAZELLES-NEGRON.

Date limite d'inscription le 24 juin 2018.

Renseignements : brocantenazelles@gmail.com ou 02 47 57 79 00 (jusqu'à 20h).

BULLETIN D'INSCRIPTION :

NOM Prénom :

Adresse :

N° de téléphone/mail :

Documents à fournir :

Particulier : Copie recto-verso de votre Carte d'Identité ou de votre Permis de Conduire

Professionnel (*Fournir une copie du document) :

N°R.C.*ouR.M.*:.....

N° SIRET* :

1 voiture (5m mini) 1 voiture + remorque (8m mini)

1 camion (8m mini) 1 camion + remorque (11m mini)

N° d'immatriculation du véhicule :

Emplacement souhaité : mètres - Total : €

Atteste sur l'honneur ne pas participer à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.

Règlement à l'inscription : 2,50 € le mètre linéaire (mini mum 5 mètres). Chèque libellé à l'ordre de : UCANN.

Sans demande expresse, les emplacements ne seront plus réservés au-delà de 9h30.

Fait à Le

Signature :